

## ALAIN MICHEL CERETTI, ELU PRESIDENT DE FRANCE ASSOS SANTE

A l'occasion de sa première assemblée générale ordinaire, l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé, prévue dans la loi de modernisation du système de santé et constituée le 21 mars dernier avec 72 associations nationales membres, s'est dotée ce 23 mai 2017 de ses premières instances élues et a choisi son nom de marque « *France Assos Santé* » au service de l'efficacité de ses combats.

### **Alain Michel CERETTI, premier président de France Assos Santé**

Son parcours associatif reconnu auprès des victimes d'infections nosocomiales avec Le LIEN l'a amené à occuper des responsabilités de premier plan dans la défense des usagers en tant, notamment, que conseiller santé du Défenseur des Droits, poste dont il démissionne ce jour-même. Il synthétise en ces termes ses intentions prioritaires à la présidence de France Assos Santé : « *Nous devons exprimer la voix des usagers du système de santé afin de constituer un contre-pouvoir défendant leurs intérêts. Et on sait à quoi sont avant tout attachés nos concitoyens en termes de santé :*

- *un système qui soit solidaire d'un point de vue économique et financier,*
- *un système organisé pour permettre des parcours de santé de qualité accessibles depuis chaque bassin de vie.*

*Ce sera donc autour de ces enjeux prioritaires que s'orientera d'abord notre action. A cette fin, je serai notamment attaché à ce que les représentants des usagers, base de l'implication associative dans les nombreuses instances de santé, soient respectés et reconnus dans l'exercice de leur mandat. Il faudra ainsi qu'ils soient mieux identifiés dans les lieux de soins, et j'invite en ce sens les directeurs d'établissements de santé à valoriser et faciliter le rôle des représentants des usagers auprès des personnes fréquentant leur établissement.*

*Plus aucune décision d'importance pour notre système de santé ne se fera sans que France Assos Santé ait été consultée, comme le prévoit la loi. Nous démontrerons l'importance d'associer les représentants des usagers à la décision par nos compétences, et par la pertinence de nos choix comme de nos actions. »*

### **Un bureau représentatif d'une large diversité associative**

9 autres membres complètent le bureau de France Assos Santé pour la mise en œuvre de ces objectifs :

- 1<sup>er</sup> Vice-Président / Secrétaire, Gérard RAYMOND (FFD, Fédération française des Diabétiques)
- Trésorière, Marie-Pierre GARIEL (UNAF, Union nationale des associations familiales)
- Daniel BIDEAU (UFC Que Choisir)
- Arnaud de BROCA (FNATH – Accidentés de la vie)
- Danièle DESCLERC-DULAC (Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé – Centre Val-de-Loire)
- Samuel GALTIE (AIDES)
- Alain LAFORET (FNAR, Fédération nationale des associations de retraités)
- Didier LAMBERT (E3M, Association d'entraide aux malades de myofasciite à macrophages)
- Marianick LAMBERT (Familles Rurales)

### **Remerciement et hommage à Edouard COUTY**

Le bureau nouvellement élu tient à remercier chaleureusement et à rendre un hommage appuyé à Edouard COUTY pour son implication déterminante auprès de toutes les forces vives de notre tissu associatif ayant participé aux travaux collectifs de concertation pour permettre la création et le lancement de France Assos Santé.